

Agent de police

RÉF | 1843

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'agent de police se consacre surtout aux missions de circulation comme la constatation des accidents, la régulation et le contrôle de la circulation. Il veille également au respect des règlements de police locaux et peut assister les fonctionnaires de police dans certains cas prévus par la loi (p.ex. la fouille de personnes).

Programme

Globalement, la formation policière s'étale sur 5 mois et demi. Vous suivez les cours de ce module de formation en compagnie des aspirants inspecteurs de police. En ce qui concerne les matières enseignées, il s'agit, entre autres, de la police orientée vers la communauté, du code de la route, de sport, de maîtrise de la violence, ...

Cette formation de base allie la théorie à la pratique par des stages dans des entités de police et par des exercices pratiques à l'école. Il s'agit en effet d'acquérir la condition physique, les techniques et tactiques d'intervention, les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au métier de policier du cadre de base. Les cours, les exercices, les stages, les tests, les mises en situation, les visites, les rencontres sont autant de moyens pour vous aider à vous former.

Certification(s) visée(s)

agent de police

Type de formation

[Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

5 mois et demi

Horaire

en journée

Début

Se renseigner auprès de l'organisme

Gratuit - Coût réduit : 0 -

Coût

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- posséder la nationalité belge;
- jouir des droits civils et politiques;
- être de conduite irréprochable, ce qui ne veut pas dire que vous ne pouvez pas avoir eu d'amendes;
- pour les candidats masculins soumis au service militaire obligatoire, avoir satisfait aux lois sur la milice;
- être âgé de 17 ans au moins;
- avoir fourni à la Direction du Recrutement et de la Sélection un dossier d'inscription complet;
- avoir respecté le délai d'un an entre la notification d'un échec à une épreuve de sélection précédente et une nouvelle inscription pour le même cadre;
- ne pas faire l'objet d'une interdiction légale de port d'armes, ni refuser ou s'abstenir de toute forme d'usage d'armes;
- pouvoir fournir un extrait du casier judiciaire d'une ancienneté maximale de trois mois à la date de dépôt de la candidature;
- pour le cadre des agents de police, il n'y a **pas de diplôme requis**. Mais le fait d'être titulaire d'un diplôme de niveau C peut amener certaines dispenses.

Remarques

Lorsque **deux années dans le cadre des agents de police se seront écoulées**, vous aurez la possibilité de vous inscrire à un **concours de promotion (interne)** en vue de **devenir inspecteur de police**.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à une séance d'information en vidéo-conférence organisée par Brusafe en complétant un [formulaire en ligne](#).

Police fédérale - Service recrutement et Sélection

Organisme

Personnel

Avenue de la Couronne 145A

1050 Ixelles

Tél: 0800 99 505

<http://www.jobpol.be>